

Compte rendu de **L'Assemblée Générale 2024 de l'AAM**

Bassignac, Cantal

Maurice Imbard

L'Assemblée générale (AG) de l'Association des Anciens de la Météorologie qui devait se tenir cette année en Alsace s'est finalement tenue le 17 septembre 2024 au village de vacances Salers-Vendes à Bassignac dans le Cantal, suite à un sinistre survenu en août, c'est-à-dire juste un mois plus tôt, sur le lieu prévu de la destination initiale.

69 participants étaient présents ce jour-là et environ 50 membres ont assisté à cette assemblée (photo 1).

Toutes les présentations faites lors de l'AG sont disponibles sur le site WEB de l'association.

Un bureau de vote a été ouvert à 14 h par Pierre Chaillot et Danielle Garnier (photo 2) pour ceux qui n'avaient pas envoyé leur bulletin par correspondance.





2

Jean-Louis Champeaux, président de l'association, a inauguré la séance à 14 h 30 par son discours d'ouverture (photo 3 et 4).



3

Discours d'ouverture de la 77^e Assemblée Générale



*Bonjour à toutes et à tous,
cher(e)s ami(e)s de l'AAM,*

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la 7^e Assemblée Générale de l'AAM et normalement j'aurais dû vous dire « Bienvenue à Orbey ! ».

Je ne peux passer sous silence cet évènement malheureux qui nous a empêchés d'aller en Alsace, région tant attendue par plus de 110 personnes ! En plein mois d'août, le bureau s'est réuni en urgence la veille du 15 août pour trouver une solution ; que toutes et tous en soient chaleureusement remerciés. L'AAM a montré sa résilience et sa capacité à surmonter les difficultés !

D'ores et déjà, nous pouvons dire que nous viendrons en Alsace en 2026 puisque c'est Hendaye qui nous accueillera en 2025.

Nous sommes malgré tout heureux de pouvoir nous réunir comme chaque année ici dans le Cantal qui est mieux qu'une solution de remplacement et nous vous remercions de vous être déplacés aussi nombreux malgré ce changement de dernière minute ; cela fait chaud au cœur de voir votre soutien et votre attachement à l'AAM.

En tant que président de l'AAM et au nom de nous tous, je remercie vivement Christine Drevet et Pascal Burckel qui se sont chargés de l'organisation du séjour initial prévu à Orbey sous l'égide du comité loisirs et ensuite à Christine Drevet qui m'a aidé pour que ce séjour à Vendes-Salers puisse avoir lieu.



4

- 1 : participant à l'AG
- 2 : Danielle Garnier et Pierre Chaillot au bureau de vote
- 3 : de gauche à droite, Jean-Louis Champeaux (président de l'AAM) et Maurice Imbard (secrétaire général)
- 4 : Jean-Louis Champeaux (rapport moral)

Un grand merci également à Colette Vichery, notre trésorière, qui a également été mise fortement à contribution pour les suivis financiers. Merci enfin à tous celles et ceux qui ont aidé à la bonne organisation et au bon déroulement de ce séjour.

J'ai l'honneur d'accueillir nos invités : David Marchal, référent Auvergne, représentant le directeur régional centre-Est de Météo-France, ainsi que Christiane Picard et Michel Meillieux, représentants l'ANAFACEM.

Mesdames la PDG de Météo-France, la Directrice de la Communication Pauline Morin, la Conseillère Nationale du Service Social, Stéphanie Marsac-Marthon et la responsable retraite à Météo-France, Madame Nathalie Duarte se sont excusées et nous ont souhaité une bonne assemblée générale.

Comme chaque année, nous avons une pensée pour toutes celles et ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre.

Je déclare donc la 77^e Assemblée Générale de l'Association des Anciens de la Météorologie ouverte.



1 - Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Jean-Louis Champeaux, président de l'AAM (photo 4).

Cette année 2024 marque la première année du deuxième centenaire de l'AAM. Au cours de cette assemblée générale, nous devons prendre des décisions pour l'avenir de l'AAM, mais je suis convaincu que nous saurons relever ces défis. Permettez-moi, en préambule, d'exprimer mes remerciements envers l'ensemble des bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie à la vie de notre association. Le fonctionnement d'une association est une œuvre collective, et je remercie les membres du conseil d'administration pour l'ambiance amicale et constructive dans laquelle nous travaillons. Je tiens également à remercier l'ensemble du bureau, et particulièrement Maurice Imbard, notre secrétaire général, ainsi que Colette Vichery, qui s'occupe des finances de l'AAM avec une grande disponibilité et rigueur. Je remercie aussi nos quatre présidente et présidents d'honneur qui continuent de s'investir pleinement dans l'AAM. Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude à Jean-Pierre Chalon et Emmanuel Celhay, qui quittent le bureau et le conseil d'administration après neuf ans de bons et loyaux services au sein de l'AAM. La participation au Conseil et le renouvellement de ses membres sont importants pour une association et confirment son dynamisme. **Cette action collective et amicale représente ma vision du fonctionnement d'une association.**

Dans une période où les guerres s'exacerbent dans le monde et où les haines envahissent les médias et les réseaux sociaux, l'existence de l'AAM est un maillon indispensable pour maintenir des valeurs d'entraide, de solidarité et d'amitié au sein de la communauté météorologique au sens large.

Cette année, je souhaite insister sur l'importance de l'action sociale menée par l'AAM. Nous aborderons toute à l'heure les difficultés budgétaires liées à l'arrêt de l'imprimerie de Trappes, qui m'ont amené, en début d'année, à demander au CCAS la reconnaissance de l'AAM comme association nationale de retraités et de pouvoir ainsi bénéficier de subventions de l'action sociale DGAC-Météo-France pour nos activités. Jean Labrousse, ancien président et ancien directeur de Météo-France, l'avait déjà mentionné dans son édito de 1999 : *« Il est aussi dans la vocation de l'AAM de développer la solidarité entre anciens et, de ce point de vue, les moyens de notre association sont trop faibles pour que l'on puisse espérer une véritable action sociale, même si, à ma connaissance, lorsqu'elle a été sollicitée, elle a pu répondre aux demandes qui lui ont été faites. Notre appartenance au Comité Central d'Action Sociale (CCAS) de l'Aviation civile et de la Météorologie devrait nous le permettre... »*

Après une première réponse négative du CCAS et une protestation de l'AAM face à cette décision injuste, un groupe de travail a été créé, réunissant des représentants du personnel, de l'administration de Météo-France et de la DGAC, de l'AAM et de l'ANAFACEM. Espérons que des décisions positives en sortiront, car on ne peut pas ignorer une association de plus de 350 membres retraités ! Nous pensons qu'il y a la place pour deux associations de retraités. Nous souhaitons préserver les spécificités et la taille de notre association qui sont des gages de convivialité.

Chère Christiane (Picard) et cher Michel (Meilleux), soyez assurés que nous souhaitons maintenir des relations amicales et constructives avec l'ANAFACEM et encore merci pour votre présence.

L'entraide est l'une des composantes de notre action sociale (merci à Danielle Garnier, la correspondante sociale de l'AAM), mais les activités nationales et régionales créent également du lien social, indispensable pour mieux vivre sa retraite. Je ne rentrerai pas dans les détails des activités, car vous en aurez de larges présentations dans les minutes qui vont suivre. Je mentionnerai simplement le superbe voyage effectué ce printemps en Irlande. Les idées foisonnent au niveau des loisirs : le programme 2025 s'annonce attractif avec la croisière sur le Douro et l'assemblée générale au Pays Basque. Le comité loisirs travaille déjà sur 2026.

La revue **arc en ciel** est attendue chaque quadrimestre avec impatience par nos membres, grâce à sa qualité toujours maintenue. Merci à Pierre Chaillot, le rédacteur en chef, pour son inlassable travail ainsi qu'au comité de rédaction et à l'équipe de graphistes de Trappes.

Le site web, géré par Marc Murati et Joel Hoffman, est toujours très consulté. Son contenu et sa présentation ont déjà bien évolué et vont encore subir une refonte pour en améliorer son ergonomie.

Un autre axe développé par l'AAM, et non des moindres, est de contribuer à la promotion de la culture météorologique, ainsi que de recueillir et diffuser des éléments de « mémoire ».

Je citerai :

- ▶ le succès de la cérémonie du concours de nouvelles en 2023 associée à notre centenaire, qui va nous amener à faire une deuxième édition en 2025.
- ▶ le remarquable colloque sur « l'IA et la météo » avec les plus grands spécialistes du sujet.
- ▶ la remise du Prix AAM Patrick Brochet à Léa Corneille. Je remercie Jean Pailleux pour toutes ces années passées comme président du jury et souhaite la bienvenue à Jean-François Mahfouf.
- ▶ la participation aux Rencontres Météo Espace.
- ▶ la poursuite de nos activités sur le recueil de la mémoire météorologique, avec en particulier un important travail en cours sur le centre de Trappes mené par Patrick David, ainsi que des contributions individuelles sur vos parcours professionnels.

Il est essentiel de continuer à nous faire connaître et à donner une image dynamique de notre association.

Nous devons donc poursuivre et développer nos efforts de communication auprès de notre communauté et en direction des futurs retraités, en particulier en continuant l'organisation de rencontres dans les grands sites de Météo-France et dans les régions où nous sommes moins bien représentés (Rennes, Aix-en-Provence). C'est l'affaire de nous tous de promouvoir l'AAM auprès de nos collègues, qu'ils soient retraités ou encore en activité. Il est également important que nos nouveaux membres s'investissent dans les différentes instances de l'AAM tout en maintenant l'osmose avec les plus anciens.

Une fois ces problèmes de reconnaissance au niveau national et d'équilibre financier réglés, l'AAM pourra continuer sa marche en avant grâce à notre (votre) engagement, à notre capacité à nous renouveler et à trouver de nouvelles activités pour nos membres. Je compte sur nous toutes et tous pour cela.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2 - Le rapport d'activités

Le rapport d'activités est présenté par Maurice Imbard, secrétaire général de l'association (photo 5).

Par la suite, les interventions des présidents des Comités et les délégués régionaux compléteront la présentation de ce rapport.

Pour ce rapport d'activités, nous allons nous en tenir aux activités d'une année, de septembre 2023, date de notre dernière assemblée dans le Berry à aujourd'hui. Même en restant général, il y aura fatalement des doublons avec ce qui vient d'être dit par le président Jean-Louis Champeaux et avec les intervenants suivants, Comités et Délégations.

Tout d'abord bienvenue au VVF Cantal Vendes Salers. Merci à tous ici présents et merci plus particulièrement à Jean-Louis Champeaux et Christine Drevetton qui ont permis la tenue de cette 77^e AG malgré la « catastrophe » de dernière minute. Je n'oublie pas Christine Drevetton et Pascal Burckel, merci à eux pour avoir travaillé plus d'une année sur la tenue d'une AG en Alsace. Ce n'est que partie remise. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette Assemblée générale et à ce rapport : membres du Bureau, membres du Conseil d'administration,



5 : Maurice Imbard (rapport d'activités)

Nous avons plus de 100 personnes inscrites pour notre AG en Alsace, ce qui aurait été un record. Compte tenu des circonstances, nous nous retrouvons à 69. C'est un bon chiffre et c'est réconfortant. Merci.

membres des Comités nationaux, équipes et délégués régionaux, organisateurs des activités nationales et régionales qui ont joué le jeu de m'envoyer leur contribution en temps et heure pour cette présentation.

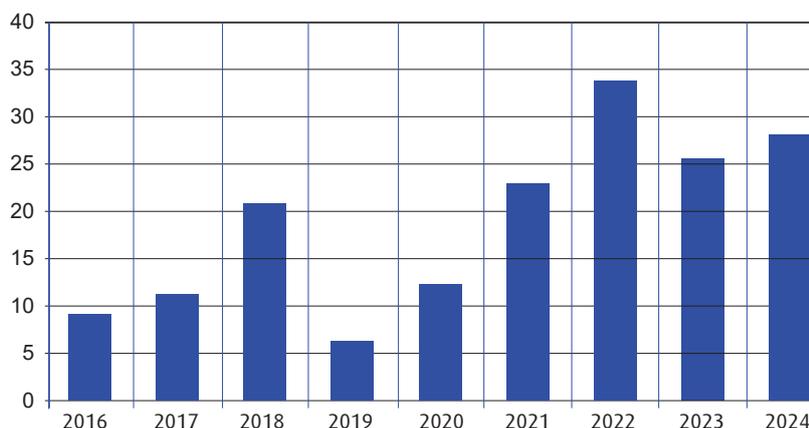
Point sur notre association

En février de cette année, nous étions de l'ordre de 353 membres répartis sur les différentes régions de métropole mais aussi dans les départements d'outre-mer et à l'étranger, c'est-à-dire : en Île-de-France et Centre 115, au Sud-Ouest 82, à l'Ouest 52, au Sud-Est 35, au Centre-Est 34, en Haut-de-France 17, au Nord-Est 11, en Outre-mer 4, en Grande-Bretagne 2 et 1 membre aux Etats-Unis. Les deux gros pôles, la région parisienne avec son ancienne activité météorologique et ses implantations restantes à Trappes et Saint-Mandé et la région toulousaine avec la Météopole ont de fait un nombre important de membres et de nombreuses activités.

Le plus jeune de nos membres a 60 ans. Nous avons fêté en décembre 2023 le centenaire de Germain Aulagnier que nombre d'entre nous connaissons en raison de notre passage à l'école du Fort de Saint Cyr. Et tout récemment, en août 2024, nous avons aussi fêté le centenaire de Jean Lanoue, observateur bénévole et agriculteur de la région Centre.

Fin 2023, 20 nouveaux membres ont adhéré, ce qui porte le nombre de nouveaux membres pour 2023 à 26 personnes. Pour 2024, c'est 28 nouveaux membres depuis janvier, ce sera une bonne année. Bien sûr la première année l'adhésion est gratuite mais nous constatons très peu de renoncements les années suivantes. Cette augmentation du nombre d'adhérents pourrait être due à nos communications, à nos publications, aux activités régionales, aux événements nationaux, conférences, voyages et au bouche à oreille.

Nouveaux membres



Nous comptons aussi malheureusement plusieurs décès :
Jacqueline Brochet,
Michel Beau,
Monique Lepas,
Michel Lartigue,
Alain Andurand,
Édouard Dumoutier,
Michel Ouvrier-Bufferet,
Claude Fons
et Jean-Jacques Chaumette.
Ayons une pensée pour eux et leur famille.

Côté instances, notre Conseil d'administration a vu le retour de Marc Murati et l'arrivée d'Isabelle Donet au 1^{er} janvier. Leur mandat se terminant, nous aurons bientôt les départs d'Emmanuel Celhay et Jean-Pierre Chalon. Merci à eux pour toutes leurs années d'engagement pour notre association.

Point sur les activités

Depuis septembre 2023, le Bureau s'est réuni trois fois en visioconférence, le 1^{er} février, le 14 mai et le 5 septembre. Le Conseil d'administration, 3 fois également, les 16 novembre 2023 et 7 mars 2024 à Saint Mandé et le 11 juin à Toulouse.

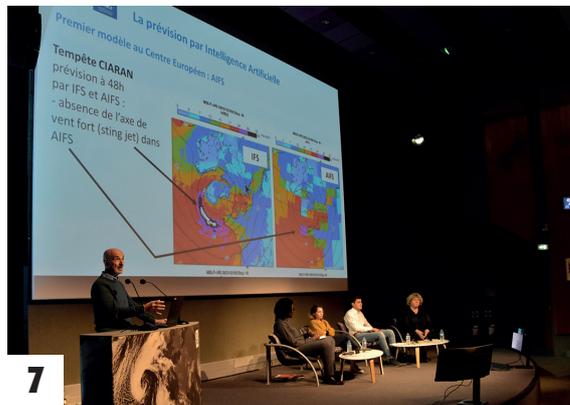
Au niveau national, 3 *arc en ciel*, n° 201 à 203 ont été publiés. À raison d'une fois par mois, les membres ont été régulièrement informés des activités et actualités concernant l'association par l'envoi numérique de la Lettre Info.

Je voudrais insister sur deux événements marquants de la fin d'année 2023.

En 2023, nous avons commémoré le centenaire de l'Association Amicale des Anciens de la Météorologie (AAAM). Pour cette célébration, nous avons lancé un concours de nouvelles « Imaginez 2050 : *En ce mois de juillet 2050...* ». Valérie Masson-Delmotte, climatologue, présidente du groupe I du GIEC, avait accepté d'être la marraine du concours. Un jury avait été constitué de membres de l'AAAM et de personnalités extérieures, scientifiques, écrivains : Jean-



6



7

Louis Champeaux (AAM), Michel Déqué (AAM), Christine Drevetton (AAM), Maurice Imbard (AAM), Jean-Pierre Javelle (AAM), Serge Taboulot (AAM), Jean-Jacques Vichery (AAM), Olivier Fournout, Michèle Gaubert, Valérie Masson-Delmotte, Magalie Reghezza et Baptiste Salmon.

49 nouvelles ont été reçues en avril 2023, ce qui est exceptionnel pour ce type de concours et le jury s'est mis au travail pour classer et sélectionner ces nouvelles. 7 prix ont été décernés (dont deux ex aequo et un prix ADO pour les moins de 18 ans). Les prix ont été décernés le 15 novembre 2023 dans l'amphithéâtre Farman au siège de la DGAC en présence de Madame Virginie Schwarz, PDG de Météo-France et de Valérie Masson-Delmotte devant plus de 70 personnes. Le Grand prix du Jury a été attribué à François Jobard (de Météo-France bien que la sélection ait été anonyme !) pour sa nouvelle : *retour dans le Risoux* (photo 6). En complément 13 nouvelles ont fait l'objet d'un numéro spécial d'*arc en ciel*, diffusé le jour de l'événement.

Cette remise de prix, fut, il faut le dire, un grand succès et dans les jours qui ont suivi, il a été rapidement décidé de renouveler ce type d'exercice. Le Comité communication en dira plus sur ce sujet.

Le deuxième événement qui me paraît remarquable durant cette année passée et qui sera source d'inspiration pour l'avenir est le Colloque « Quand l'Intelligence Artificielle (IA) s'attaque aux prévi-

sions météo : Évolution ou révolution ? ». Ce colloque, organisé par l'AAM et l'association ENM Alumni, le 23 novembre 2023 au Centre de conférence de Météo-France (photo 8), a été suivi par plus de 200 personnes en visioconférence et 50 dans la salle. Les échanges avec les intervenants ont été passionnants et ont éclairé la problématique de l'IA. Cette conférence a fait l'objet de deux publications dans *arc en ciel* et d'un article dans *La Météorologie*, revue de l'association Météo & Climat. Ce type d'événement est incontestablement à renouveler.

Pour conclure ce rapport et avant de passer la parole aux Comités et Délégations, je voudrais rappeler en introduction de leurs interventions que les Comités (Rédaction, Loisirs, Mémoire, Jeunes, Prix AAM, Communication, Financier, Correspondant social, Membres d'honneur) se sont réunis et ont travaillé régulièrement par visioconférence et échange de mail tout au long de cette année.

De même de nombreuses activités ont été réalisées localement dans les régions. J'ai noté 15 sorties et activités depuis septembre 2023, et 7 sont prévues d'ici la fin de l'année. Deux publications régionales sont envoyées de 3 à 4 fois par an aux membres des régions IDF et SO (*La feuille AAM Sud-Ouest* et *La feuille AAM Île-de-France*) ; par ailleurs, les délégations régionales assurent régulièrement des tables d'informations et ont aussi à cœur de maintenir le lien social avec leurs membres. Bravo à toutes et tous.



8

6 : remise du Grand prix du jury à François Jobard par Valérie Masson-Delmotte
7 : colloque, organisé par l'AAM et l'association ENM Alumni
8 : Colette Vichery (présentation du rapport financier)

3 - Le rapport financier

Présenté par la trésorière
Colette Vichery (photo 8)

EXERCICE 2023

Compte d'exploitation 2022

Le résultat d'exploitation 2023 affiche un excédent de 3130,54 €, toutefois peu représentatif car lié à de nombreux mouvements d'autres exercices tels les acomptes pour le voyage 2024 en Irlande, l'AG Orbey et les remboursements des annulations du Monténégro perçus en fin d'année.

Le budget fonctionnement présentait un léger déficit mais le versement des intérêts du livret « A » de 1916,97 €, a permis de basculer en excédent de 1513,91 €. Il est à noter également le coût réduit de l'AG du Berry, dû – entre autres – à la non-facturation des bus.

Membres : 334

Pour les cotisations 2023 : 294 ont été payées et 14 restaient à régler ; 26 nouvelles adhésions (dispensées de cotisation la première année).

Bilan

Rappelons que le bilan est le cumul des avoirs sur le compte-courant et le livret A, diminués des recettes et dépenses dues et non encore réalisées.

L'excédent est lié comme dit précédemment au faible coût de l'AG dans le Berry, à l'arrivée en fin d'année du remboursement par l'assurance des annulations pour le voyage au Monténégro et aux intérêts du livret A plus conséquents cette année.

La situation financière de l'AAM reste donc très saine mais la réalisation dans le secteur privé de l'impression de la revue *arc en ciel* pèsera dorénavant sur le budget de fonctionnement.

4 - Rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2023

Rapport établi par Dominique André (photo 9 et encart 1)

La vérification a porté sur le bilan financier global 2023 correspondant au compte de résultat des opérations comptables, en s'appuyant sur le budget prévisionnel précédent et le budget prévisionnel du nouvel exercice à l'aide du Grand Livre soit près de 1000 opérations financières en 2023 et sur l'analyse des factures, justificatifs et tous les éléments probants, soient plus de 300 documents.

À l'issue de ce travail, il n'y a pas de remarques particulières et un avis favorable au quitus est donné.

Le vérificateur tient à féliciter les trésorières, Colette Vichery et Anne Fournier, pour les documents complets fournis, remarquables de clarté et de précision.

Le quitus est voté à l'unanimité.

À l'issue de la présentation de l'exercice 2023 par la trésorière et de la présentation de Dominique André sur la vérification des comptes 2023, le budget prévisionnel 2024 est abordé et une discussion budgétaire est engagée.

Présenté par la trésorière Colette Vichery

PRÉVISION 2024

Le budget prévisionnel 2024 reprend sensiblement les mêmes chiffres que ceux du budget réalisé en 2023 avec toutefois, dans le budget fonctionnement, l'augmentation des dépenses due à la prise en charge des impressions des bulletins *arc en ciel*.

- ▶ **294 cotisations** sont réglées à ce jour ;
- ▶ **il reste 30 retardataires.**
- ▶ **28 nouveaux membres** (exonérés de cotisation 2024) ont rejoint l'AAM cette année.

Le déséquilibre probable pour ce budget 2024 pourrait s'élever à 7 000 € environ, mais les conséquences du transfert de l'AG ne sont pas encore intégrées.

Le président Jean-Louis Champeaux organise alors une discussion :

À activités constantes, nous avons un budget prévisionnel déficitaire. Quelles pourraient être les solutions pour avoir un budget à l'équilibre :

- Trouver des subventions (CCAS, autres) ?
- Augmenter les Cotisations ?
- Faire payer la version papier de la revue *arc en ciel* (sondage) ?
- Autres...

Concernant les subventions, l'association doit renouveler sa convention avec Météo-France pour les 3 prochaines années en tenant compte de la disparition de l'imprimerie de Trappes (effective depuis mars 2024).



9 : Dominique André (rapport vérificateurs aux comptes)

Encart 1 : La vérification des comptes

Dominique André a souhaité commencer sa présentation par un trait d'humour que nous retranscrivons ici, puis par un rappel du rôle de vérificateur : *L'AAM, c'est plus d'un milliard d'Euros. Oui mais pour l'Association des Assureurs Mutualiste.*

En effet l'AAM, c'est beaucoup de choses :

- ▶ Allergies Alimentaires Multiples ;
- ▶ Academy of Ancient Music, un orchestre britannique ;
- ▶ Administrateur des Affaires Maritimes, en France ;
- ▶ Air to Air Missile (Pour les militaires) ;
- ▶ Archives d'Architecture Moderne, société d'édition à Bruxelles en Belgique, fondée en 1969 par Maurice Culot pour faire découvrir ou redécouvrir la beauté de l'Art Nouveau et de l'Art Déco ;
- ▶ Association d'Algorithme de Montpellier, association de la Faculté des sciences de Montpellier ;
- ▶ Association Américaine des Musées (anglais : American Association of Museums) ;

Mais aussi

- ▶ American Asian Mouvement, mouvement sociopolitique américain ;
- ▶ Automatic Acoustic Management, une technologie de disques durs ;
- ▶ Active Appearance Model, un algorithme de reconnaissance faciale ;
- ▶ AAM Communication, le partenaire pour gérer votre IT et vous accompagner sur vos projets Data & Digital.

Ou encore :

- ▶ Le code qui désigne Mala Mala dans la province de Mpumalanga en Afrique du Sud, selon la
- ▶ liste des codes AITZA des aéroports.

Le travail de commissaire aux comptes permet d'occuper les longues soirées de printemps, mais ne permet absolument pas de s'enrichir.

J'ai été trésorier de plusieurs associations et ai déjà eu l'occasion de suivre les comptes de nombreuses associations. Et je dois dire que si toutes les associations étaient gérées comme l'AAM, le nombre d'experts comptables du pays serait nettement plus important.

Ceci dit :

Une association se doit de mettre en place une commission de contrôle. C'est une obligation d'avoir un commissaire aux comptes pour les grandes associations. C'est un vérificateur aux comptes, élu par l'assemblée générale, pour les petites associations.

Le vérificateur aux comptes est une personne bénévole, désignée librement par l'Assemblée générale de l'association. Il n'est ni un membre fondateur ou apporteur en nature, ni un bénéficiaire de salaires ou d'avantages de l'association.

Le vérificateur engage sa responsabilité morale vis-à-vis de l'association. Il est tenu à la plus grande discrétion, y compris envers les membres de l'Assemblée générale.

Sa mission, essentiellement, une fois dans l'année pour le contrôle de l'exercice écoulé, est permanente et peut également porter sur des exercices antérieurs.

Sa mission est la vérification de l'enregistrement des opérations, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan, la vérification de la tenue effective des registres obligatoires.

En aucun cas le vérificateur ne doit s'immiscer dans la gestion de l'association.

Suite à une demande de reconnaissance au niveau national auprès du CCAS, l'AAM doit également participer prochainement à un Groupe de travail (GT) décidé par le CCAS et piloté par M^{me} Sophie Rousset de la Direction des ressources humaines de Météo-France, GT composé de représentants de l'administration et du personnel de Météo-France et de la DGAC.

Enfin, comme pour l'AG 2022 en Corse ou pour la cérémonie de remise des prix du concours de

nouvelles, il est possible d'obtenir des subventions auprès d'organismes privés ou publics.

Concernant la cotisation. Elle est actuellement de 30 €. Toutefois il faut rappeler que ce montant peut être déclaré auprès des impôts, ce qui permet une déduction fiscale de 66 % du montant, ramenant cette cotisation à un coût réel de 10 €. Compte tenu de l'état de nos finances et du rapport sur l'exercice budgétaire 2023, le CA de l'AAM du 11 juin dernier a proposé de maintenir la cotisation au tarif actuel.

Enfin concernant la proposition de faire payer la version papier d'**arc en ciel**, il reste encore à analyser les conséquences d'une réduction du nombre de tirages de notre revue en tenant compte de l'implication qu'elle aurait sur les coûts postaux et de poursuivre la réflexion sur la façon de répercuter le surcoût dû à l'impression sur nos membres.

D'autres pistes peuvent être proposées par nos membres et présentées à la prochaine AG.

5 - Fixation de la cotisation 2025

Suite au débat précédent, et contrairement à la proposition du CA, une augmentation de la cotisation 2025 au tarif de 36 €, soit environ 12 € après déduction fiscale, est votée par l'ensemble de l'Assemblée générale moins 2 voix contre.

6 - Modification des statuts et du règlement intérieur

Ces évolutions proposées à l'Assemblée générale ont été discutées lors des conseils d'administration de 2024 et adoptées lors du Conseil du 11 juin 2024.

Elles portent sur :

- des évolutions concernant les membres honoraires (MH), les président(e)s d'honneur (PH) et leurs proches,

- des clarifications concernant les membres associés,
- une mise en cohérence entre les statuts et le règlement intérieur.

Les modifications des statuts et du règlement intérieur de l'association sont approuvées par l'ensemble de l'Assemblée générale moins 1 abstention (encart 2).

Encart 2 : propositions d'évolutions des statuts et du règlement intérieur

1 – Modifications des Statuts (Art 3, 10 et 11)

► En faveur des président(e)s d'honneur (PH) et des membres honoraires (MH) :

Art 3 - second alinéa : *Peuvent aussi être membres le ou la conjointe d'un membre décédé ainsi que les enfants des président(e)s d'honneur et des membres honoraires.*

► Simplification et Mise en cohérence :

Les articles 10 et 11 des statuts sont fusionnés en un seul article renommé article 10. De fait, les articles 12 et 13 des statuts seront renumérotés 11 et 12.

Art. 10 - Le règlement intérieur détermine les détails d'exécution des présents statuts.

Sur proposition du conseil d'administration, les statuts et le règlement intérieur de l'Association peuvent être modifiés en assemblée générale à la majorité simple des membres présents et des membres représentés.

2 – Modifications du règlement intérieur (Art 1.2, 1.4, 3.4)

► Mise en cohérence :

Art. 1.2 - Constitution du bureau :

Dès lors que les circonstances de bénévolat le permettent, le bureau est constitué de :

- Un(e) président(e),
- Un(e) ou deux vice-président(e)s,
- Un(e) secrétaire général(e) et un(e) secrétaire adjoint(e),
- Un(e) trésorier(ère) et un(e) trésorier(ère) adjoint(e).

► Afin de mieux définir le statut des membres associés :

Art. 1.4 - 5^e alinéa : *Certaines sorties et certains voyages (impliquant un transport collectif et/ou un hébergement) peuvent être ouverts à des personnes extérieures à l'association, sur proposition d'un membre et après validation par le bureau qui étudiera notamment l'opportunité de cette partici-*

pation vis à vis des possibilités d'accueil des autres membres de l'association.

Ces personnes extérieures à l'association sont alors considérées comme membres associés et sont tenues de régler une cotisation fixée par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration. Cette cotisation, valable un an, n'ouvre pas droit à la participation aux assemblées générales, scrutins et élections ni aux divers envois de l'association. Elle ne conduit pas ultérieurement, sauf exceptionnellement sur proposition du conseil d'administration et après validation par l'assemblée générale, à faire de ce participant un membre à part entière de l'association.

Les membres associés ne reçoivent pas d'appel annuel de cotisation.

Les conjoint(e)s des membres de l'association sont considéré(e)s comme membres associés de droit de l'association sans paiement de cotisation.

► En faveur des président(e)s d'honneur (PH) et des membres honoraires (MH) :

Art 3 - 3.4 -in fine :

• *La mention (MH) ou (PH) sera ajoutée après les noms des membres honoraires et des président (e)s d'honneur, dans les écrits de l'AAM.*

• *La qualité de membre de l'association leur est reconnue à vie.*

• *Sur invitation formelle, un repas annuel des membres honoraires sera proposé comme tel lors d'une occasion liée aux réunions habituelles des bureaux ou CA de l'association, voire, lors des rencontres de délégations selon proximité des intéressés.*

• *Lors du décès d'un membre honoraire ou d'un(e) président(e) d'honneur un membre du bureau sera recherché et chargé de représenter l'association aux obsèques dans toute la mesure du possible ; si les fleurs sont autorisées par la famille, un coussin sera commandé au nom de l'association pour les président(e)s d'honneur.*



Les publications AAM en 2024

Ont été publiés :

- ▶ 3 bulletins **arc en ciel** : les numéros 201 (dernier numéro de l'année 2023), 202 et 203.
- ▶ 1 numéro spécial **arc en ciel** n° 15, élaboré à partir des nouvelles primées lors du concours ouvert par l'AAM en 2023 sur le thème "*Imaginez 2050*".

7 - Rapport des Comités, du jury du Prix AAM, de la correspondante sociale et des Délégations régionales de l'Association

Comité de Rédaction

Présidé par Pierre Chaillot (photo 10)

Le comité de rédaction se compose actuellement de 10 membres ; Christine Devreton a quitté ce comité en début d'année pour prendre la responsabilité du comité de communication ; deux nouveaux membres ont été nommés depuis l'AG de 2023 : Pierre Paillet et Mathieu Nuret.

Outre, ces deux nouveaux membres, le comité de rédaction comprend Michel Beaurepaire • Jean-Michel Bidéondo • Pierre Chaillot • Jean-Pierre Chalon • Jean-Louis Champeaux • Marc Murati • Françoise Tardieu • Jean-Jacques Vichery.

La réalisation des **arc en ciel**

Suite à la fermeture de l'imprimerie de Météo-France à Trappes, les **arc en ciel** n°s 201, 202 et 203 ont été tirés par l'imprimerie privée ICS de Versailles à 450 exemplaires chacun. Auparavant, le tirage était de 650 exemplaires. Malgré cette diminution, le coût

pour l'AAM a considérablement augmenté, chaque numéro revenant actuellement à environ 2 000 € ; auparavant, le prix de revient pour l'ensemble de nos publications annuelles était de 3 000 €.

L'**arc en ciel** spécial n°15 a pu, lui, être tiré juste avant la fermeture de l'imprimerie, sur la machine d'impression de Météo-France.

Précision d'importance, la photocomposition des **arc en ciel** est toujours effectuée par le service de Météo-France à Trappes, par Corinne Deligne et Jean-Louis Soubiez ; une occasion de les remercier ici, pour la qualité de leur travail pour mettre en pages nos publications.

Organisation du Comité de rédaction

Tout au long de l'année, les membres du comité de rédaction travaillent par échanges de fichiers d'articles par Internet pour réaliser les **arc en ciel** (relecture des fichiers : propositions de corrections et/ou de modifications). En cas de proposition de modification de texte, l'article est retourné à l'auteur pour accord.

Une réunion des membres du comité a pu se tenir en visioconférence le 26 juin 2024 afin de faire un point de situation ; il a semblé souhaitable que des règles concernant un nombre maximum de pages et de photos, selon la nature des articles, soient indiquées aux contributeurs.

Lorsqu'un **arc en ciel** en sortie de photocomposition a été validé par le rédacteur en chef, du fait de l'importance du temps nécessaire pour imprimer le bulletin et l'expédier à tous les membres de l'AAM, le fichier du bulletin est mis en ligne, en avant-première, sur le site de Météo-France. Une lettre d'infos du président de l'AAM en avise par mail tous les membres.

Enfin, pour conclure, rappelons que tous les membres de l'AAM sont des contributeurs potentiels à la revue **arc en ciel** et que les membres du comité de rédaction sont là pour leur apporter leur aide, les conseiller et recueillir leurs projets ou suggestions d'articles.



10 : Pierre Chaillot (rapport comité de rédaction)

Comité Communication

Présidé par Christine Drevetton

Interventions également de Joël Hoffman, Marc Murati (photo 11) et Jean-Louis Champeaux

Le Comité est composé de 13 personnes : Jean-Pierre Chalon • Jean-Louis Champeaux • Isabelle Donet • Christine Drevetton • Anne Fournier • Jean-Paul Giorgetti • Joël Hoffman • Maurice Imbard • François Lalaurette • Marc Murati • Jean Pailleux • Serge Taboulot • Jean Tardieu.

Il s'est réuni par trois fois en visioconférence avant chaque CA.

Plusieurs actions de promotion de l'association ont eu lieu :

- la mise à jour annuelle du support de présentation,
- l'envoi de Lettres Info quasi mensuelles,
- Une participation aux stages de préparation à la retraite,
- L'envoi d'un mail d'information aux personnes de Météo-France qui ont demandé leur départ à la retraite (fichier DRH tous les 3 mois),
- Une présence sur les réseaux sociaux (l'échange d'information à travers un groupe Facebook de 125 personnes à ce jour, AAM ou extérieures, le relais d'information sur des comptes personnels LinkedIn et X).

Des activités importantes ont été réalisées :

- Un concours de nouvelles *Imaginez 2050* déjà présenté par le secrétaire général : jury, recueil, remise des prix en novembre 2023,
- Un colloque IA avec ENM-Alumni en novembre 2023,
- des tables de présentation de l'association à Bordeaux et Toulouse,
- la réalisation d'un flyer de présentation diffusé lors d'une Lettre Info et qui sera accessible sur notre site.

Concernant *arc en ciel* et la recherche d'articles, les recherches thématiques ont été augmentées grâce aux développements réalisés par Marc Murati.

Les activités en cours ou prévues :

- Un colloque « Météo, santé et changement climatique en métropole et OM » sera organisé le mardi 5 novembre de 14h à 17h au Centre de conférence de la Météopole. Un groupe de travail a été mis en place pour l'organisation et le programme est déjà bien avancé :
 - une intervention liminaire sur l'évolution des paramètres météo dans le futur pouvant jouer sur la santé (T, HU en particulier) ==> Météo-France, 20 min;
 - Une intervention introductive des impacts météo sur la santé

au sens large : respiratoires, cardiaques, maladies infectieuses, système nerveux ==> Intervenant extérieur, 20mn

- Une table ronde : Météo et santé & impact du changement climatique ==> Tous intervenants Météo & Santé, 45min + 15 min de questions

- 4 ou 5 présentations thématiques de 10 min : Pollution, Pollens, UV, confort thermique, adaptation des villes, impacts sur la santé mentale, impacts sur la pratique sportive, ...

- et enfin un table ronde et des questions ==> Tous intervenants Météo & Santé, 40mn.

- Un 2^e concours de nouvelles sera lancé en 2025 dont le thème pourrait être « *Vous venez de vivre ou d'observer un phénomène météorologique étonnant, remarquable, insolite ou surprenant, et c'est le début d'une nouvelle histoire...* ». Un des objectifs du thème formulé de cette façon étant d'éviter d'avoir trop de nouvelles relatant des catastrophes, mais toute autres idées de sujet ou de formulation sont les bienvenues.

- La tenue de tables de présentation à Rennes, Aix-en-Provence, Toulouse et Saint-Mandé.

- La participation aux stages de préparation à la retraite et l'envoi des mails d'information aux nouveaux retraités.

The screenshot shows the top navigation bar of the AAM website with links for 'AAM accueil', 'Activités régionales', 'Revue AEC', 'Mémoire météo', 'Actions Jeunes', 'Obs. Prévis. Climat', and 'Contact'. Below the navigation bar is the AAM logo and the text 'Association des Anciens de la Météorologie'. The main content area is divided into two sections: 'Les dernières actus' and 'Favoris'. 'Les dernières actus' features three articles: '05/11 : colloque météo et santé' (with sub-points: le programme, le formulaire d'inscription), 'AG 2024 dans le Cantal' (with sub-points: support présentation, petit album photo), and 'arc en ciel' (with sub-point: N° 203). 'Favoris' includes 'L'AAM en bref...', 'Les nouvelles sociales' (with a hand icon), and 'Newsletter Info' (with an envelope icon).

Une nouvelle page d'accueil de notre site Internet (<https://anciensmeteos.info>), composée de liens verts pour les pages fixes les plus utiles et bleus pour les actualités les plus récentes vient d'être mise en place.

Comité Loisirs

Présidé par Jean-Louis Plazy

Les présentations sont assurées par Christine Drevetton, Jean-Jacques Vichery, Emmanuel Celhay (photo 12), Bernard Dupont (photo 12) et Jean-Louis Champeaux

Le Comité est composé de Jean-Louis Champeaux • Christine Drevetton • Reine Margueritte • Laurent Mérindol • Claude Nano Ascione • Jean-Louis Plazy • Jean-Jacques Vichery • Jean-Paul Giorgetti • Jean Tardieu • Danielle Garnier • Pascal Burckel • Maurice Imbard • Marie-Claude Bigot • Emmanuel Celhay • Serge Taboulot • Sophie Cabrol • Bernard Dupont.

Trois réunions en visioconférence ont eu lieu depuis la dernière AG, complétées par de nombreux échanges par courriel.

Réalisations cette année

- ▶ le compte rendu de l'AG 2023 de Bellebouche à Mézières-en-Brenne (92 participants).
- ▶ la réalisation du voyage en Irlande.
- ▶ la préparation de l'AG d'Alsace et du séjour associé par Christine Drevetton et Pascal Bruckel, AG qui n'a malheureusement pas pu se faire en ce lieu et qui sera repoussée à 2026... et bien sûr l'organisation en urgence par Christine Drevetton et Jean-Louis Champeaux de l'AG 2024 dans le Cantal avec le séjour associé.
- ▶ l'organisation de la croisière sur le Douro pour 2025.
- ▶ la préparation de l'AG 2025 et du séjour associé à Hendaye par Emmanuel Celhay et Bernard Dupont.

Le voyage en Irlande, organisé par Jean-Louis Plazy, Jean-Louis Champeaux et Christine Drevetton, s'est déroulé du 22 au 29 avril 2024 avec 47 participants. Malgré les déboires au départ d'Orly pour les parisiens, ce voyage s'est très bien passé et les participants satisfaits. Merci à Anne Fournier, Régine André-Obrecht et Michèle Gaubert pour leur riche compte rendu. Les dédommagements

de Transavia ont été obtenus, de même que les remboursements de frais de bouche, de chambre d'hôtel et de taxi par Transgallia.

En 2025, ce sera une croisière sur le fleuve Douro du 28 avril au 5 mai 2025. 62 personnes se sont pré-inscrites pour cette croisière (8 j/ 7 nuits), 30 cabines sont réservées (12 pont principal, 2 pont inférieur et 16 pont supérieur) sur le Vasco de Gama de Croisi Europe. 50 puis 55 passagers



11 : Marc Murati (rapport comité communication)
12 : Emmanuel Celhay (à gauche) et Bernard Dupont présentent le programme de l'AG AAM 2025)

ont été retenus, et ont versé un 1^{er} acompte, un second acompte incluant les options sera demandé cet automne et le solde en début d'année 2025. Reste une liste d'attente avec 3 inscrits : un couple et un individuel.

L'assemblée générale AAM 2025 et le séjour associé auront lieu du 29 septembre au 4 octobre à Hendaye dans les Pyrénées Atlantiques, plus exactement dans le Labourd, capitale Bayonne, une des 7 provinces du Pays basque.

Le programme envisagé :

- Lundi 29 septembre, arrivée au Centre Azureva d'Hendaye,
- Mardi 30 septembre, visite du château d'Abbadia et AG,
- Mercredi 1^{er} octobre matin, le petit train de la Rhune, l'après-midi visite de villages basques : Sare (sa devise « à Sare, on a le temps »), Ainhoa (une bastide sur la route de Compostelle), Espelette (et son piment),
- Jeudi 2 septembre, une escapade de l'autre côté : Fontarrabie au pied du Jaizkibel, le port de Donostia (Saint-Sébastien) et la visite d'une cidrerie typique,
- Vendredi 3 octobre, visite de Bayonne (ex Lapurdum), Anglet (une enclave gasconne ?) et Biarritz (L'impératrice et l'océan),
- Samedi 4 octobre, fin du séjour.

Pour le voyage 2026, le Comité Loisirs propose Les Pouilles en Italie (environ 1 500 à 1 600 € par personne en double), avec 2 hôtels pendant le séjour et des départs prévus à partir de Toulouse ou Paris.

Une seconde destination (plan B) est envisagée : Malte (environ 1 200 € par personne en double), 1 hôtel et des départs prévus à partir de Toulouse ou Paris. Le choix sera fait lors de la prochaine réunion en octobre et les pré-inscriptions lancées en 2025.

Comité Jeunes

Animé par Joël Hoffman
et Emmanuel Celhay

L'AAM participe aux "Rencontres Météo et Espace" (RME), manifestation annuelle organisée par le Centre national d'études spatiales (CNES), Météo-France et Planète Sciences Occitanie.

Le 7 mai 2024 ont eu lieu les 10^e Rencontre Météo et Espace à la Météopole. 150 élèves et 8 classes d'écoles, collège et lycée étaient représentées. 9 projets ont été présentés (instruments cendres volcaniques), une dizaine d'ateliers organisés et une table ronde sur le métier de la prévision. Pour 2025, le comité de pilotage va se réunir à l'automne et la Rencontre est prévue le 13 mai sur le site du CNES.

Le Comité Jeunes participe également à la session inter-commission du Conseil supérieur de la météorologie (CSM) sur l'offre de Météo-France en matière de climat. L'AAM participait aussi à la commission Éducation-Formation qui pour le moment est en « sommeil ».



1 : Léa Corneille entourée de Jean-Louis Champeaux (à droite) et de Jean Pailleux

Jury du prix AAM Patrick BROCHET

Présidé par Jean-François Mahfouf
Présenté par Maurice Imbard

► Évolution de la composition du jury : Jean-François Mahfouf remplace Jean Pailleux à la présidence, mais Jean reste membre. Isabelle Donet remplace Jean-Louis Gaumet. Merci à Jean et Jean-Louis pour leurs contributions passées.

► Le prix 2024 a été décerné à Léa Corneille (FCPLR/CNRM), photo 1, pour un rapport sur « L'évaluation du modèle climatique AROME couplé au modèle urbain TEB sur la région parisienne : entre dynamiques urbaines et changement climatique ». La remise du prix s'est faite le 17 janvier 2024 lors des Ateliers de Modélisation de l'Atmosphère organisés par le CNRM à la Météopole. La remise du prix a été publiée dans *l'arc en ciel* n° 202 et la publication de l'article dans le n° 203. Une communication a été faite sur LinkedIn et X par Jean-Louis Champeaux.

► Pour 2025 : il y aura des candidats TSE (stage 3 mois – 9 élèves) en plus des IENM. C'est une première depuis 2020.

La remise du prix 2025 ne pourra pas avoir lieu lors de la remise des diplômes de l'ENM, l'événement en octobre étant trop proche de la date de soumission des articles. Il reste donc à trouver une date et/ou un événement qui permettrait la présence de membres de l'AAM et/ou d'élèves de l'ENM. Enfin, il est nécessaire de discuter à l'automne avec la Direction des études de l'ENM de l'évolution du règlement du prix 2025 pour que l'article de vulgarisation demandé aux élèves lors de leur projet de fin d'étude soit en meilleure adéquation avec l'esprit du prix.

Comité Mémoire

Présidé par Marc Gillet

Présenté par Maurice Imbard

Trois actions sont menées par le Comité.

1

Les interviews

- ▶ une interview de René Chaboud réalisée par Maurice Imbard et publiée dans **arc en ciel** n° 200.
- ▶ une interview de Michel Malagrand, qui a été impliqué dans les activités nivologiques de Météo-France réalisée par Serge Taboulot et Laurent Mérindol, publiée dans **arc en ciel** n°200.
- ▶ un travail sur le Pic du Midi et le Mont Aigoual par Emmanuel Celhay.
L'interview de Chantal Vimpère n'a malheureusement pas pu être réalisée en raison de son décès.

2

L'historique des stations météo

- ▶ Le Bourget, coordonné par Paul Valbonetti,
- ▶ l'Observatoire de Trappes, piloté par Patrick David,
- ▶ le CMS de Lannion, animé par Claude Nano Ascione,
- ▶ la bio-météorologie conduit par Anne Fournier,
- ▶ le service de documentation, préparé par Jean-Pierre Javelle.

3

Les témoignages

- ▶ un hommage à Michel Beau, par Patrick David et Jean Tardieu dans **arc en ciel** n°201,
- ▶ deux articles de Claude Guillerand, retraçant son parcours professionnel dans **arc en ciel** n°200 et 201,
- ▶ un article de Jean-Paul Giorgetti, sur son activité d'ingénieur commercial en Corse dans **arc en ciel** n°202.

Une réunion du Comité a eu lieu le 3 septembre et a permis de lister plusieurs propositions de travaux à venir :

- Réorganisation du site Mémoire ;
- Opportunité de créer sur le site une rubrique spécifique, différente de la rubrique « personnalités » pour rendre hommage à des personnes ayant œuvré pour l'association ;
- Publication des mémoires de Georges Dhonneur et Claude Sinolecka après accord des familles ;
- Rédaction d'un article sur Patrick Brochet ;
- Pertinence de republier d'anciens articles d'**arc en ciel** ;

• Possibilité de scinder les gros travaux en cours par thèmes, de manière à pouvoir les publier au fur et à mesure.

Jean-Louis Gaumet rappelle qu'à Trappes, Robert Bureau a inventé la radiosonde en s'appuyant sur les travaux de Pierre Idrac qui avait réussi en 1927 la première transmission depuis la stratosphère. Une plaque commémorative à Trappes rappelle cet événement. L'AAM pourrait envisager de travailler sur ce thème pour le centenaire en 2027.

Correspondant Social

Intervention de Danielle Garnier

En tant que correspondant social, j'essaie de collecter des informations pouvant présenter un intérêt pour les membres de notre association ou leur entourage.

Je ne sélectionne que les sujets ayant fait l'objet d'une publication de décret ou notifiés sur des sites officiels, tel service-public, Ameli...

Quelques personnes m'aident en m'informant de certaines parutions, mais rien ne vous empêche de solliciter un article sur un thème particulier, comme ce fut le cas récemment pour les pensions de réversion.

Les articles sont mis en ligne sur le site et quelques-uns paraissent dans **arc en ciel**.

Par ailleurs, nous sommes contactés parfois par des membres qui connaissent des difficultés : nous nous efforçons alors de les orienter vers des interlocuteurs en capacité de les aider, notamment les assistantes de service social de la DGAC et de Météo-France.

Car je vous rappelle que la plupart d'entre vous, en tant que retraités ou ayant-cause, continuez à bénéficier de l'action sociale individuelle et collective mise en œuvre par ces deux administrations.

Je vous invite d'ailleurs à consulter le site de l'action sociale de la DGAC et Météo France, alpha sierra :

(<https://www.alpha-sierra.org/user/login>), qui recense toutes les aides disponibles par thème, tous les contacts utiles et les textes de référence, dont la circulaire sur les bénéficiaires de l'action sociale qui confirmera ou non vos droits à cette action sociale.

En cas de doute, n'hésitez pas à vous rapprocher de personnes qui vous aideront à y voir plus clair.

Pour finir, j'insiste sur le rôle que chacun d'entre nous doit jouer pour porter nos valeurs d'entraide et de solidarité : maintenons le

lien avec nos membres les plus âgés, les plus fragiles ou en difficulté et soyons tous attentifs à leurs besoins. Ce rôle n'est pas dévolu aux seuls membres élus, mais à chacun d'entre vous également.

Délégation des Hauts-de-France

*Dirigée par
Jean-Jacques Vichery
et Anne Fournier*

18 membres de l'AAM sont domiciliés dans les Hauts-de-France. La délégation Hauts-de-France coopère historiquement pour ses sorties avec le Groupe Mémoire de Lille-Moulins (GMLM) qui concourt à la protection du patrimoine d'un quartier de Lille. Elle s'associe aussi occasionnellement depuis 3 ans avec les membres AAM de l'Île-de-France, ce qui permet de réaliser une journée de découverte dans la région. Un compte rendu de cette sortie est diffusé sur *arc en ciel* et sur le site de l'association. En juin 2022 ce fut la visite du Village des Métiers d'Antan à St Quentin et du Familistère Godin, à Guise. En juin 2023, la visite du quartier EuraLille, puis de l'Observatoire de Lille. Cette année, le 30 mai, c'était la visite de Cassel et Esquelbecq, sites élus « villages préférés des français ».

Délégation Centre-Est

Dirigée par Laurent Mérindol

Un contact a été pris avec les associations grenobloise et lyonnaise en 2022, mais il n'a pas encore débouché sur un projet, a priori, de randonnée peut-être vers Crémieu.

Délégation Île-de-France

Dirigée par Maurice Imbard

La délégation IDF comprend 98 membres en Île-de-France et 17 dans la région Centre.

La délégation fonctionne en s'appuyant sur une équipe autour de Maurice Imbard de 7 personnes : Jacqueline Bleuse, Jean Coiffier, Patrick David, Anne Fournier, Reine Margueritte, Vincent Pircher et Jean Tardieu.

Les activités tournent autour de trois axes : les réunions d'équipe que l'on fait presque tous les deux mois, la publication vers les membres de l'IDF et du Centre d'une "Feuille" (en 2024, les n°20, 21 et 22) d'information sur nos sorties, bilans et propositions, et nos participations aux activités des comités nationaux.

Cette année nous avons organisé des visites, des conférences et des réunions.

En contact avec la Délégation Hauts-de-France, nos membres peuvent participer à leur journée découverte.

Enfin avec l'association ANAFACEM IDF, nous avons co-organisé cette année des marches d'une douzaine de kilomètres en région parisienne.

Les activités réalisées fin 2023 et début 2024 :

- ▶ le 19 octobre 2023, visite de la Basilique cathédrale Saint-Denis, 30 personnes,
- ▶ le 15 novembre 2023, repas annuel au restaurant Manufacture d'Issy-les-Moulineaux, 46 membres,
- ▶ le 16 janvier, réunion annuelle IDF à Saint-Mandé, 29 personnes, suivie d'une conférence « l'impact du changement climatique sur la prévention des risques naturels » par François Gérard, conférence présentée dans l'*arc en ciel* n°203.
- ▶ le 29 février, visite du Palais de la Porte Dorée, Musée national de l'histoire de l'immigration, 28 personnes,
- ▶ le 19 mars, marche ANAFACEM/AAM dans la vallée de la Bièvre, 15 personnes,
- ▶ le 11 avril, randonnée découverte de Moret-sur-Loing, 18 personnes,
- ▶ le 30 mai, participation à la journée AAM HDF de Cassel et Esquelbecq, 19 personnes dont 7 d'IDF,
- ▶ le 31 mai, marche ANAFACEM/AAM dans la Vallée aux Loups à Chatenay-Malabry, 10 personnes,
- ▶ Le 12 septembre, marche ANAFACEM/AAM, « les coteaux de la Seine, de Rueil à Bougival », 9 personnes.

Activités prévues pour la fin de l'année :

- ▶ Le 29 octobre, visite avec un guide de l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde.
- ▶ le 7 novembre, conférence à Trappes (Météo-France) par des anciens ingénieurs de Dassault Aviation, « l'histoire, la genèse et la construction de l'avion de combat Rafale ».
- ▶ le 20 novembre après-midi à Saint-Mandé (Météo-France), rencontre et discussion avec Benoît Thomé (directeur des Relations Institutionnelles) et Alexis Decalonne (Météo-France Sport) sur l'assistance météorologique au Jeux Olympiques de Paris.
- ▶ le 5 décembre, repas de fin d'année à l'Auberge Aveyronnaise.

Délégation Sud-Ouest

Dirigée par Joël Hoffman

La délégation Sud-Ouest, comme celle d'IDF, s'appuie sur une équipe.

Depuis Janvier 2024, elle publie une feuille d'information. Elle participe également aux activités organisées sur la Météopole de Toulouse : formation des futurs retraités 2 à 3 fois par an, colloque en novembre 2023.

Les Sorties 2023-2024 :

- ▶ Décembre 2023 : repas de fin d'année et conférence sur l'IA en reconnaissance automatique de la parole,
- ▶ 31 janvier 2024 : journée dans la Gaillacois, avec visite du château de Mauriac et visite/dégustation à la cave de Labarthe,
- ▶ 4 avril 2024 : journée à Martres-Tolosane, avec visite de la biscuiterie Vital Ainé, d'une faïencerie et du musée de la ville.
- ▶ 4 juin 2024 : journée en Ariège, avec visite de la ville de Foix et du village d'artisanats anciens de la Forge de Pyrène (forgeron, vannier, sabotier...),

Activités prévues :

- ▶ Le 9 octobre 2024 : visite du musée Saint-Raymond et de l'exposition sur les Cathares,
- ▶ Décembre 2024 : repas de fin d'année,
- ▶ Janvier 2025 : réflexion en cours pour une visite à caractère industriel.



Délégation Ouest

*Dirigée par
Claude Nano-Ascione
Présenté par Marc Murati*

Le 21 mai 2024, la délégation a organisé une Journée de retrouvailles en Cornouaille bretonne qui était composée d'une croisière sur l'Odet avec un guide depuis Bénodet, un repas dans un restaurant de Bénodet et d'une visite piétonne de Quimper avec une guide-conférencière. La délégation mène aussi des actions de communication sur l'AAM et les activités Ouest et des entretiens téléphoniques personnalisés avec ses membres.

8 - Nomination de membres honoraires

Sur proposition du Comité Honorariat, le Conseil d'administration a désigné Patrick Leroy comme membre honoraire (Photo 13).

Patrick Leroy a adhéré à l'AAM début 2007.

Il a été élu membre au Conseil d'administration de l'AAM lors de l'AG 2014 de Guitté (Côte d'Armor).

Patrick a accepté d'assurer la fonction de trésorier en 2015 après le décès de Michel Le Quentrec et avant le retour en 2016 de Jean-Claude Biguet qui avait quitté ce poste en 2014 après 3 mandats successifs.

Patrick n'a pas abandonné totalement cette fonction car il est devenu trésorier adjoint et l'est resté jusqu'à fin 2023, date à laquelle il a dû à son tour quitter le CA après 9 ans de mandat.

Merci à Patrick pour son engagement au sein de l'association.

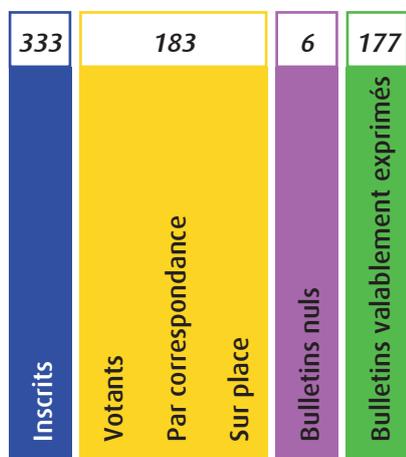
À l'issue des présentations du secrétaire général, des présidents des Comités et des délégués régionaux, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.



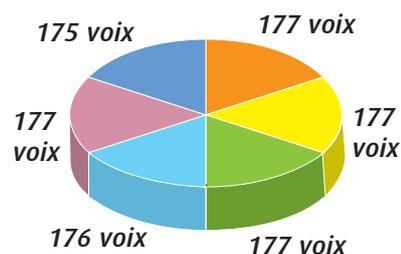
13

13 : remise du diplôme de membres honoraire ; de gauche à droite : Patrick Leroy, Jean-Louis Champeaux et Maurice Imbard

9 - Proclamations des résultats de élections du Conseil d'administration



Ont obtenu :



- Isabelle CHARON (nouvelle candidate)
- Danielle GARNIER (administratrice sortante)
- Marc GILLET (administrateur sortant)
- Claude NANO-ASCIONE (administrateur sortant)
- Mathieu NURET (nouveau candidat)
- Colette Vichery (administratrice sortante)

Bienvenue à Isabelle et Mathieu et félicitations à l'ensemble des élus.

10 - Nomination du vérificateur aux comptes

Dominique André, vérificateur aux comptes 2023 accepte de prolonger son mandat pour les comptes 2024. Merci à lui.

La prolongation de la mission de Dominique André en tant que vérificateur aux comptes de l'AAM est adoptée à l'unanimité.



14

14 : David Marchal, représentant le directeur de la région Centre-Est

11 - Interventions des invités

David Marchal est Référent territorial de Météo-France pour la région Auvergne (photo 14). Il représente à notre assemblée Monsieur Christophe Deblanc, Directeur de la région Centre-Est qui n'a pas pu se joindre à nous, étant en déplacement.

David remercie l'AAM pour son invitation. Référent Auvergne depuis 4 ans, il explique le rôle du référent au sein de Météo-France, poste important au sein de l'établissement depuis la réorganisation des régions. David a été très intéressé par les présentations des intervenants pendant cette assemblée et remercie encore une fois l'AAM pour son accueil.

Christiane Picard est Secrétaire adjointe au Bureau national ANAFACEM (Association Nationale des Anciens Fonctionnaires de l'Aviation Civile Et de la Météorologie) et représente le président de l'association, Christian Malgarini. Christiane présente l'association ANAFACEM et rappelle son organisation, ses structures et activités et ses liens et relations amicales avec l'AAM.

Christiane, native d'Aurillac, nous souhaite un bon séjour dans le Cantal.

N'ayant pas de questions de la part de l'assemblée, à la suite de ces dernières interventions, Jean-Louis Champeaux, président de l'AAM, clôture cette 77^e assemblée générale de notre association et donne rendez-vous à l'année prochaine à Hendaye au Pays Basque. 🌈